
78^{ème} Congrès de l'Assemblée des Départements de France
28, 29 et 30 octobre 2008
Centre de Conférences à Orléans

Discours d'ouverture

J'ai le grand honneur, avec mes collègues Conseillers généraux qui sont présents à côté de moi de vous accueillir dans le Loiret.

Notre département c'est :

- 1% de la surface de la France (5 000 km²)
- 1% de la population
- 1% des budgets cumulés des départements
- 1% du nombre de sapeurs-pompiers
- 1% des RMIstes
-

bref le Loiret c'est la France en réduction à l'échelle 1/100^{ème}.

Aujourd'hui nous réussissons la performance d'avoir sur 1% du territoire 100 Présidents de Conseils généraux.

Je pourrais vous dire que notre Département est le plus beau avec :

- la Loire et ses châteaux (dont 4 appartiennent au Département)
- la Sologne et ses chasses (dont aucune n'appartiennent au Département)
- la Beauce et son grenier à blé et ses champs d'Eoliennes
- la plus grande forêt domaniale de France et ses champignons
- le pont canal de Briare et ses bateaux promenade

Je pourrais vous dire que nous sommes particulièrement performants :

- dans notre politique de mise en place du Haut débit
- dans nos pôles de compétitivité (Cosmétique Valley, Elastopôle....)
- dans nos parcs logistiques qui nous placent au 3^{ème} rang national
- dans nos nombreuses voies de communication et nos 5 autoroutes
- dans notre politique « inondation » qui nous a conduit à mettre en place le CEPRI
- dans notre transport à 2€ voire 1€
- dans notre coopération avec l'Eure et Loir en matière de parc d'activités ou de ferroutage
- dans le nombre de grandes entreprises japonaises que nous sommes allés chercher une à une au Japon

Mais en définitive je ne vous parlerai pas de tout cela car tous les départements, grands ou petits, ruraux ou urbains, de plaine ou de montagne, de métropole ou d'Outre-mer se valent et font par leur grande diversité et leur créativité la richesse de notre pays.

Nous représentons avant tout des collectivités de très grande proximité. Les élus départementaux connaissent chacun des espaces de leur territoire mais également tous les élus, toutes les entreprises, toutes les associations. Quand aux citoyens nous sommes bien placés pour savoir qu'ils nous connaissent. Ils savent nous trouver lorsqu'ils rencontrent une difficulté.

Les observateurs avertis que nous sommes, sommes toujours surpris de constater que nombreux sont les démagogues particulièrement incompetents qui souhaitent jeter un mauvais sort à nos départements.

Chacun a pu constater que plus les agressions sont nombreuses et fréquentes, plus nos compétences progressent.

Ainsi après chaque poussée de fièvre annonçant notre mort nous avons vu poindre :

- le RMI, l'APA, le handicap
- les pompiers, les routes nationales
- les tutelles
- et le RSA dont le texte se finalise au Parlement et qui doit, grâce au travail de concertation avec Martin Hirsch, nous permettre d'éviter les déconvenues financières de l'APA et du RMI.

Je suis persuadé que ce 78^{ème} Congrès n'est pas une fin mais est le début d'une nouvelle ère.

Notre rôle est incontournable dans chaque instant de la vie quotidienne de nos concitoyens.

Même si certains d'entre vous en doutaient lorsqu'ils n'avaient pas le redoutable honneur de présider un Conseil général.

Ils sont à présent convaincus du bien-fondé de cet échelon. Je remercie les nouveaux élus d'être devenus des ambassadeurs inconditionnels de nos départements.

Le transport scolaire, l'économie, la voirie, les collèges, les maisons de retraite, les foyers pour handicapés n'ont plus aucun secret pour vous.

Durant ces deux jours, nous allons aborder de vrais sujets d'actualités :

- **les finances** de nos départements qui vont voir leurs recettes diminuer. Celles-ci étant particulièrement sensibles à la santé de l'économie. Quant à nos dépenses, elles vont pour les mêmes raisons augmenter. Le risque pour les investissements n'est pas neutre avec ses fortes répercussions sur l'économie nationale.

- **la fonction publique.** Elle concerne tous nos agents et également les pompiers. A propos des pompiers, il faudra rappeler à l'Etat que les collectivités sont les financeurs et singulièrement les départements et que l'Etat doit traiter avec les financeurs et non avec les directeurs.

Je regrette d'ailleurs qu'en bien des domaines l'Etat exerce toujours une sorte de tutelle sur les nominations. Les directeurs de SDIS, les directeurs de Maisons de retraite, de Maisons de l'Enfance, des archives..... la co-nomination par l'Etat non financeur de ces structures n'est pas une solution.

- Nous passerons en revue notre **politique européenne** à un moment où chacun peut se rendre compte de ce que l'Europe peut signifier dans notre équilibre quotidien.

- **La RGPP** sera un morceau de choix. Nous souhaitons qu'elle se mette en place au travers d'une réelle concertation avec les principaux partenaires de l'Etat au plan local. Tout ce qui va modifier le périmètre et l'organisation des services de l'Etat dans les Départements et Régions va impacter le fonctionnement au quotidien de nos collectivités et probablement certains aspects budgétaires.

Nous avons besoin de la transparence et ne pouvons vivre au rythme des autorisations non négociées qui tombent sans préalable et souvent de manière aveugle.

- Dernier grand sujet **l'organisation territoriale.** Ce débat national ne peut que nous conforter et répondre à une réelle volonté de transparence, d'efficacité et de moindre coût.

Le but du congrès de l'ADF c'est de pouvoir échanger nos expériences, de mutualiser nos compétences, mais aussi d'entendre ce que le Gouvernement aura à exprimer sur l'avenir et le rôle de l'Etat dans nos territoires et sur l'organisation territoriale telle qu'il l'appréhende, sur la méthode et le rythme prévu pour répondre à une forte volonté de clarification des compétences, de la fiscalité, de la gouvernance.

Ce congrès sera également l'occasion de dire ce que nous voulons et ce que nous estimons incontournable :

- la nécessité d'assurer nos recettes et de ne pas augmenter nos charges
- le rôle du législateur dans la réforme qui doit être au dessus des commissions et du parisianisme ambiant qui entoure ces sujets
- la recherche d'un consensus maximum en interne et en externe sans pour autant risquer de freiner l'action
- la clarification primordiale des compétences

Notre rôle est de proposer des orientations fortes sans la moindre frilosité.

Nous n'avons pas peur de revisiter les compétences.

Nous n'avons pas peur de revoir le rôle et la taille des collectivités et de nous lancer dans des expérimentations audacieuses.

Nous n'avons pas peur du suffrage universel.

Nous n'avons pas peur de revisiter les couples.

A ce stade de mon propos, je me permets de me poser deux questions :

- faut-il lors de l'inauguration d'un équipement de 30 000 € comme je l'ai fait il y a 8 jours, voir côte à côte 6 ou 7 financeurs (la commune, l'intercommunalité, le Pays, le Département, la Région, l'Etat et peut-être l'Europe) sans oublier la réserve parlementaire via le Ministre de l'Intérieur ?

7 financeurs, 7 discours, 7 dossiers, 7 équipes pour valider la conformité du dossier pour le soumettre à ses commissions respectives.

Finalement un coût et un délai de traitement supérieurs à ceux de l'opération.

- autre exemple mais que vous vivez également tous. Faut-il que l'Etat garde la main sur les réalisations universitaires ?

Les diverses directions du Ministère de l'Education Nationale étudient, réfléchissent, font circuler les dossiers, bloquent, questionnent sur des constructions universitaires alors que l'Etat est souvent le plus petit financeur derrière la Région, le Département, l'Agglomération ou la ville.

Il faut faire tomber ces habitudes tenaces.

Nous pourrions chacun amener mille exemples qui traduisent les travers de nos fonctionnements. Nous sommes là pour apporter des réponses.

Notre seul objectif doit être la recherche de l'efficacité au service du citoyen et la recherche de l'optimisation des dépenses. Le chemin est intéressant, faisons qu'il ne soit pas trop long pour atteindre notre but.

Comme vous le voyez Cher Président, Chers Amis, notre Département du Loiret est comme les autres sauf en ce jour où il a le plaisir de vous accueillir.